

FICHE A RENVoyer :

→ au S4 (46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13) : agrégés et tous les détachés

→ au SNES académique : toutes les autres catégories.

PEGC : demander la fiche spécifique à votre section académique

Avancement d'échelon 2012/2013

DISCIPLINE

ACADÉMIE

Catégorie Agrégé Certifié CPE → Hors-classe OUI * NON
 Chaire sup. A.E. CO-Psy → DCIO OUI * NON

SITUATION 2012/2013

TITULAIRE
 STAGIAIRE PAR CONCOURS
 STAGIAIRE PAR LISTE D'APTITUDE

* Dans ce cas, l'avancement est uniforme

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales

Sexe

Date de naissance

H ou F

Prénoms Nom de naissance

Adresse personnelle

Code postal Commune

N° de téléphone personnel Courriel

N° de téléphone mobile En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat.

Établissement d'exercice CODE

VOTRE SITUATION DE CARRIÈRE

Les notes prises en compte sont celles de l'année 2011/2012

Note pédagogique (sur 60) Date de la dernière inspection

Note administrative (CPE et CO-Psy : sur 20 ; A.E. : sur 100 ; autres cat. : sur 40) Date d'entrée dans le corps

SELON VOTRE SITUATION, remplir la rubrique A ou B

A Dans le corps actuel, vous êtes titulaire

- Échelon dans ce corps
- Date d'accès à cet échelon
- Mode de promotion à cet échelon :
 Grand choix Choix Ancienneté Reclassement
- Si cet échelon est acquis par reclassement, reliquat d'ancienneté dans l'échelon à la date du reclassement
 a m j

→ JOINDRE le dernier arrêté de promotion ou l'arrêté de reclassement

B Dans le corps actuel, vous êtes stagiaire

- Ancien corps
- Échelon dans l'ancien corps
- Date d'accès à cet échelon
- Mode de promotion à cet échelon :
 Grand choix Choix Ancienneté Reclassement

→ JOINDRE le dernier arrêté de promotion

AVANTAGE SPÉCIFIQUE D'ANCIENNETÉ
(cf. art. p. 2)

Pour connaître la liste des établissements y ouvrant droit, consultez le BO n° 10 du 8/03/2001. Si vous exercez, même partiellement, dans un de ces établissements, joignez à cette fiche le détail de vos affectations depuis l'année scolaire 1999/2000 (précisez le ou les établissements d'exercice) et indiquez à chaque fois la quotité de service effectuée dans ledit ou lesdits établissements.

Si congé ou disponibilité depuis la dernière promotion d'échelon

Type du congé

Début du congé

Date de la réintégration

N° SNES
(voir carte syndicale)

Cotisation remise

le / /

Académie :

Nom(s) figurant sur la carte

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature :